

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLÀ, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco le 27 Février 1883

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 19 de ce mois, a nommé M. Lucien Taliento Consul de la Principauté à Brindisi (Italie).

NOUVELLES LOCALES

Son Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime le Prince près la Cour d'Autriche, a eu l'honneur d'assister lundi 19 février à un grand dîner donné par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

La veille, le Ministre de Monaco avait également dîné chez Son Exc. le Ministre des Affaires Étrangères.

Le Tribunal Supérieur vient d'être encore éprouvé par la mort de M. Lafon, son Vice-Président, décédé mercredi dernier, après une longue maladie. Né à Sarlat (Dordogne) en 1807, il obtint le diplôme de docteur en droit et vint, en 1838, en qualité de Juge, à Monaco pendant plusieurs mois; il rentra ensuite en France, concourut pour le professorat et fut nommé suppléant à la Faculté de droit de Strasbourg, puis entra dans la magistrature, et y occupa successivement différents postes.

Après avoir siégé d'abord au Sénégal, il fut nommé plus tard juge d'instruction à Villefranche de Lauraguais, à Draguignan, enfin président à Castellane (Basses-Alpes), qu'il quitta pour venir de nouveau à Monaco, où le Prince Charles III le nomma, en 1877, Vice-Président.

La Justice monégasque perd en lui un magistrat éclairé, à l'érudition et à l'aménité duquel tous ceux qui le connurent se plaisaient à rendre hommage.

Les obsèques de M. Lafon ont eu lieu vendredi. Le Tribunal Supérieur, le Juge de Paix et le barreau, ainsi que la plupart des fonctionnaires publics y assistaient. Un piquet de carabiniers, commandé par l'adjudant, servait d'escorte. Sur la tombe de M. Lafon, M. le Président Duvergier s'est fait l'interprète des regrets que ce magistrat laisse après lui. L'orateur a rendu un dernier hommage à la science juridique et au caractère du défunt, qui s'est toujours montré, dit-il, un vaillant soldat de la loi.

Le Tribunal Criminel, dans son audience du 17 de ce mois, a condamné Louis-Philippe-Hubert

Lichtschlag, ex-agent de change, né à Bruxelles, à cinq ans de réclusion et 100 francs d'amende pour introduction, exposition et émission de fausse monnaie.

Le R. P. Antoine continue ses sermons de la station du Carême avec un grand succès. Son éloquente parole attire chaque fois à la cathédrale, les dimanche et mercredi de chaque semaine, comme à Sainte-Dévote tous les vendredis, autour de la chaire de vérité, une foule recueillie et empressée.

Notre pieuse population, en répondant ainsi au chaleureux appel de M^{gr} l'Evêque et du zélé prédicateur, témoigne une fois de plus des sentiments qui l'attachent à l'Eglise, et donne, par ces temps troublés, l'édifiant spectacle d'un peuple docile à la voix de son premier Pasteur.

La Compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée a soumis à l'homologation un nouveau tarif spécial P.-V. n° 40 pour les plantes vivantes.

Le mouvement s'accroît dans notre port, on s'y ressent de l'approche des régates de Nice et de la présence de riches et nombreux yachtmen sur le littoral.

Entre tous les bâtiments de plaisance venus à Monaco, la semaine dernière, nous signalerons :

Titania, très beau vapeur anglais, appartenant au marquis de Aisa, venant de Menton, avec 5 passagers, allant à Nice, 126 tonneaux, 16 hommes d'équipage.

Boadicea, vapeur anglais, à M^{me} Dixon, capitaine Caws, 21 hommes d'équipage, 138 tonneaux, venant de Cannes avec 9 passagers.

Re del Mare, vapeur italien, à M. le duc de Cevi, capitaine Pisani, 104 tonneaux, 14 hommes d'équipage, venant de Gènes.

Jeudi, le vapeur *Vent-Debout*, qui fait le service entre Nice, la Principauté et Menton, avait amené à Monaco 45 promeneurs.

Nous avons eu la primeur de la composition inédite de M. Laurent de Rillé, dont nous avons annoncé la présence à Monaco. *Mon ami Pierrot* est une fantaisie vocale, un air nouveau sur des paroles connues, suivi de variations fort difficiles qui, pour être bien rendues, exigent une virtuosité peu commune. M^{lle} Volsey, contralto à la voix souple et chaude, s'est brillamment acquittée de sa tâche périlleuse, et, surmontant l'émotion qui la dominait au début, elle a couronné ses fusées vocales par

trois trilles vainqueurs, ce qui lui a valu les bravos, les bouquets et les rappels d'un public sympathique.

La représentation de *Faust*, samedi dernier, a eu toute l'importance d'un événement mondain. L'interprétation dramatique, par M^{me} Heilbron, du rôle de Violetta, faisait augurer que cette grande artiste donnerait à celui de Marguerite un relief tout particulier. En effet, sous ses traits, l'héroïne de Goëthe diffère de celle que nous a représentée récemment M^{lle} Van-Zandt; ce n'est pas la Gretchen, rêvée par le poète, la placidité, l'extase qui la personnifient, c'est une Marguerite méridionale — si nous pouvons ainsi dire — avec ses transports, sa fougue native. Mais aussi, comme M^{me} Heilbron sait impressionner les spectateurs dans la scène de la séduction au troisième acte! Comme elle les émeut par ses accents déchirants et le jeu savant de sa physionomie dans la scène de l'église et à la mort de Valentin! Enfin, comme elle enthousiasme la salle dans le beau et difficile trio final!

M. Talazac, très bien dans le personnage de Faust, a chanté d'une façon remarquable la romance du troisième acte: *Salut, demeure chaste et pure*, et le duo: *laisse-moi contempler ton visage*.

M. Maurel a partagé le triomphe de M^{me} Heilbron et de M. Talazac. Il a été lui-même d'un bout à l'autre et a soulevé les applaudissements par la *ronde du Veau d'or* et la *Sérénade* qu'il a dû bisser.

M. Dufriche s'est acquitté avec un grand sentiment artistique du rôle de Valentin.

Ce soir mardi, *Violetta*.
Samedi *Galathée*, par M^{me} Heilbron, MM. Dufriche, Nerval et Villaret; le *Maître de Chapelle*, par M^{lle} Mansour, MM. Maurel et Nerval.

TIR AUX PIGEONS

DEUXIÈME SÉRIE. — CONCOURS SPÉCIAUX

Mercredi 21 Février

Poules diverses, gagnées par ou partagées entre MM. Crauschay, Braithwaite-Wilson, Gilbert, lord Clifford, Laurenti, vicomte Raymond. Lafond's, Colt. — 20 tireurs.

Vendredi 23 Février

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres. Gagnée par M. Day, 14 sur 14.

PRIX SAINT-TRIVIER. — Handicap. — Un Objet d'Art ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 3 pigeons.

1^{er}, M. le comte du Chastel, 11 sur 11.

2^e, M. le baron de Saint-Trivier, 10 sur 11.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, sir John Willoughby, lord Clifford et comte du Chastel.

Doublés gagnés par lord Clifford et M. Braithwaite-Wilson. — 34 tireurs.

Samedi 24 Février

Réunion des plus brillantes. Nombreux shooters et quantité de spectateurs, attirés par l'annonce d'un match colossal entre les meilleurs fusils. 75 pigeons à 28 mètres. Vainqueur : M. Lafont, 65 sur 74, contre lord Clifford, 62 sur 73.

MM. Kennedy, Gilbert et Laurenti ont gagné ou se sont partagé plusieurs poules.

Enfin des doublés ont été gagnés par lord Clifford, MM. Laurenti et le vicomte Raymond.

Lundi 26 Février

POULE D'ESSAI. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre MM. Halford et Lafont.

PRIX DU COMITÉ. — Un *Objet d'Art* ajouté à 50 francs d'entrée. Au second, 30 % — 3 pigeons à 27 mètres.

1^{er}, M. le baron de Vay, 9 sur 9 ;

2^e, M. le vicomte Raymond, 8 sur 9.

PRIX SAINT-HUBERT. — 3 doublés. — 20 francs chaque. — 24 mètres.

Gagné par M. le baron Vay, 6 sur 8.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre lord Clifford, MM. le baron Saint-Trivier, Braithwaite-Wilson, le comte du Chastel et Roberts. — 25 tireurs.

Sur la demande des tireurs, les concours seront prolongés jusqu'au 16 mars.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — Jeudi a eu lieu un magnifique concert qui réunissait l'élite de la société locale de Nice et de Cannes, dans la jolie salle du Casino de Saint-Raphaël.

Les spectateurs enthousiasmés ont applaudi chaleureusement M^{lle} Van-Zandt, MM. Talazac, Diaz de Soria et Anglès, ainsi que l'excellent orchestre des concerts de la ville, dirigé par M. Charles Carré.

Le duo de *Mireille*, par M. Talazac et M^{lle} Van-Zandt, a été le triomphe de la soirée, s'il est permis de retenir un morceau spécial quand tous ont été redemandés.

Nice. — Un grand concert au profit des Alsaciens-Lorrains a été donné vendredi soir au Cercle de la Méditerranée, avec les concours de M^{mes} Conneau, Engally, Mansour, Conti, Berthe Dharcourt, Stella del Mar Gatineau, MM. Plançon, Patette, Magri, Balbi, Philibert, Wagner, Laugier, etc.

Succès complet. Voici comment le *Phare du Littoral* apprécie deux des artistes que nous applaudissons à Monte-Carlo :

M. Plançon, de l'Opéra ; un des succès de la soirée. M. Plançon a dû bisser les couplets du « Chasseur » du *Pardon de Ploërmel* ;

M^{lle} Mansour, du Théâtre de Monte-Carlo, une ravissante jeune fille aussi belle que distinguée, douée d'une voix d'or...

— Programme des Régates :

PREMIÈRE JOURNÉE

Mardi 27 Mars 1883

LA VOILE

(Règlement du Yacht-Club de France)

Prix de Nice

GRANDE SÉRIE

Yachts de 30 tonneaux et au dessus

6,000 fr. et une médaille en or offerte par le ministre de la marine au 1^{er}. — 2,000 fr. et une médaille en or offerte par le ministre de la marine au 2^e. — 1,000 fr. et une médaille en vermeil offerte par le Cercle de la Voile de Paris au 3^e. — 500 fr. et une médaille en argent offerte par le Cercle de la Voile de Paris au 4^e. — 2,500 fr. au 1^{er} yacht francisé offerts par le Yacht-

Club de France — 500 fr. au 2^e — 1,000 fr. au 1^{er} yacht de construction française (50 tonneaux minimum).

Les yawls compteront pour les 3/4, les schooners et les voiles latines pour les 2/3 de leur tonnage réel.

Parcours : 25 milles

Prix du Yacht-Club de France

PETITE SÉRIE

1^o Yachts de 15 à 30 tonneaux

2,500 fr. offerts par le Yacht-Club de France au 1^{er}.

— 1,200 fr. et une médaille en argent offerte par le Yacht-Club de France au 2^e. — 800 fr. et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France au 3^e.

— 500 fr. et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France au 4^e.

Prix de la Baie des Angès

2^o Yachts de 5 à 15 tonneaux

1,500 fr. et une médaille en vermeil offerte par le Yacht-Club de France au 1^{er}. — 800 fr. et une médaille en argent offerte par le Yacht-Club de France au 2^e. — 400 fr. et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France au 3^e. — 200 fr. et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France au 4^e.

— 400 fr. et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France au 3^e. — 200 fr. et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France au 4^e.

Prix des Alpes-Maritimes

3^o Yachts de 2 à 5 tonneaux

1,000 fr. et une médaille en argent offerte par le ministre de la marine au 1^{er}. — 500 fr. et une médaille en argent offerte par le ministre de la marine au 2^e. — 200 fr. et une médaille en bronze offerte par le Cercle de la Voile de Paris au 3^e. — 100 fr. et une médaille en bronze offerte par le Cercle de la Voile de Paris au 4^e.

Prix du Littoral

4^o Yachts au dessous de 2 tonneaux

400 fr. au 1^{er}. — 200 fr. au 2^e. — 100 fr. au 3^e. — 50 fr. au 4^e.

Canoes montés par un seul gentleman

Longueur maximum 6 mètres 50, largeur maximum 90 cent.

400 fr. au 1^{er}. — 200 fr. au 2^e. — 100 fr. au 3^e. — 50 fr. au 4^e.

Chaloupes de guerre

Chaloupes françaises (Escadre de la Méditerranée)

300 fr. au 1^{er}. — 200 fr. au 2^e. — 100 au 3^e.

1^o Embarcations armées au bornage

150 fr. au 1^{er}. — 100 fr. au 2^e. — 50 fr. au 3^e.

2^o Embarcations armées en pêche

150 fr. au 1^{er}. — 100 fr. au 2^e. — 50 au 3^e.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Enfin, nous avons un ministère, et les politiciens vont peut-être permettre à Paris de respirer en paix et de reprendre la vie de plaisir et de luxe pour laquelle il est si bien fait. L'Elysée a donné son premier bal, et l'on a beaucoup remarqué l'excellent aménagement donné aux salons et aux galeries du palais et la splendeur du décor, dans lequel se passait la fête. On assure que l'experte et intelligente intervention du baron de Gourlet, conservateur des palais de l'Etat, n'a pas été étrangère à ce résultat très apprécié des invités de la présidence. Le nouveau cabinet était au grand complet présent à l'Elysée, et naturellement le point de mire de la majorité de l'assistance.

Les fleurs abondaient non-seulement dans l'ornementation des galeries, mais dans la toilette des femmes. Jamais les fleurs n'ont joué un aussi grand rôle qu'à présent dans la parure féminine, dans le décor des appartements. Nous vivons sous l'empire de Flore, pour parler comme au temps de l'abbé Delille, et nous arrivons sur ce point à dépasser les anciens qui, pour jouir du parfum des roses, en effeuillaient sur les tables à manger ; par un mécanisme ingénieux, elles tombaient du plafond sur les convives pendant les heures du repas. Le sol recouvert de marbre ou de bois odorant en était jonché. Cléopâtre faisait venir des roses à grand prix pour en orner les appartements destinés à Antoine ; Héliogabale ne se contentait pas d'en répandre sur tous les meubles de ses palais, il enlaçait les colonnes de guirlandes de ces fleurs aimées.

Pour en revenir au bal de l'Elysée, le général Pittié, promu général de division, était chaleureusement félicité. Le général est, en effet, un de nos officiers généraux les plus distingués, doublé d'un lettré et d'un poète. Il s'acquitte avec beaucoup de tact et de courtoisie de ses délicates fonctions de chef de la maison militaire du Président de la République, et ne compte autour de lui que des sympathies. C'est le général Pittié qui représentera le chef de l'Etat au couronnement de l'empereur Alexandre III de Russie.

Parmi les hôtes de l'Elysée, on remarquait M. de Brazza qui termine ses derniers préparatifs de départ pour son exploration du Congo. Dans sa dernière séance, la Société de géographie commerciale lui a attribué une médaille d'argent, ainsi qu'à M. Wiener, vice-consul de France à Guyaquil, et M. Vossion, ancien vice-consul à Kartoum et à Gabès.

Dans cette séance, d'un intérêt exceptionnel et tour à tour présidée par M. de Lesseps et M. Meurand, le lieutenant Brosselard et M^{me} Ujfalvy-Bourdon, ont fait des communications qui ont vivement excité la curiosité de l'auditoire.

M. Brosselard, qui a fait partie de la première expédition Flatters et de l'expédition Derrien, a démontré que les communications entre l'Algérie et le Sénégal seront régulièrement et solidement établies dans le sud Oranais, le jour où une ligne de fer mettra en rapport Oran et Insalán.

Le rapport de M^{me} Ujfalvy-Bourdon, fort bien dit et fort instructif, et accompagné de projections qui n'ont rien laissé à désirer à l'auditoire, avait trait à Cachemire et à ses habitants. Espérons que la courageuse Française qui a, la première, vu les monts Karakorum, donnera bientôt un pendant au beau livre qu'elle a déjà publié sous le titre de : *Une Parisienne à Samarcande et dans l'Asie Centrale*.

Au milieu de toutes les stérilités du temps, il est consolant de constater ces efforts fructueux et de voir que notre pays sait encore rester le grand pionnier de la civilisation dans le monde.

L'Opéra a fêté magnifiquement la deux centième représentation d'*Hamlet*, le chef-d'œuvre du grand compositeur français, Ambroise Thomas. M^{me} Fides Devriès, retirée de la scène depuis son mariage avec M. Adler, a reparu pour cette solennité devant le public dans le rôle d'Ophélie, et toute la soirée n'a été pour elle qu'une ovation continue. Ce succès mémorable décidera-t-il M^{me} Devriès à signer un engagement à l'Opéra ? Souhaitons-le pour notre première scène lyrique, qui depuis longtemps n'a eu aussi admirable cantatrice que l'Ophélie de l'autre soir.

La salle était digne de l'artiste qu'elle avait à écouter, et toutes les individualités du Paris mondain étaient à leur poste. Ce n'étaient que satin, velours et diamants venant rehausser les plus jolies épaules de la capitale. Beaucoup d'animation et de racontars dans les couloirs et dans les loges. On y parlait du nouvel hôtel que le duc de Mouchy va faire bâtir rue Saint-Dominique-Saint-Germain et du mariage du vicomte Drouot, petit-fils du célèbre général de l'Empire avec la charmante M^{lle} Tourriel ; du bal de mi-carême du comte Orsetti, bien connu dans vos parages ensoleillés, et de la comédie inédite que le marquis de Massa va faire jouer chez la comtesse de Montigny. La duchesse d'Uzès annonçait, pour la fin du printemps, la pendaison de la crémaillère à son hôtel des Champs-Élysées, et la baronne de Rothschild, la reprise de ses dimanches de la rue Saint-Florentin.

M^{me} Edmond Adam était très entourée et très félicitée sur le succès de la tombola qu'elle a organisée au profit des inondés d'Alsace-Lorraine et qui leur vaudra une offrande de cent mille francs. Il y a grand empressement à visiter l'exposition des œuvres d'art envoyées par les peintres et les sculpteurs pour cette tombola et M. Jundt, le sympathique peintre dont le souvenir d'art à la mémoire de Gustave Doré est si admiré au cercle de la place Vendôme, vient d'avoir la très heureuse idée d'organiser, avec tous les artistes qui ont concouru à l'œuvre de M^{me} Adam, un banquet en l'honneur de celle-ci. Ce sera la fête de l'art et de la charité, et l'on ne saurait trop applaudir à cet aimable projet.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

LE FEU

L'hiver fait rapprocher du feu. C'est auprès de lui que naissent les causeries les plus charmantes et les plus intimes; il réchauffe le cœur en même temps que le corps; n'est-il pas un lambeau du soleil qui nous éclaire? Parler du feu n'est donc point hors de saison ni de mode, puisque la terre entière lui doit son existence. Sous le nom de Vesta, il eut ses prêtresses et ses adorateurs. Athènes lui éleva des temples, et les Persans s'inclinèrent devant ses flammes. Emblème le plus noble, il purifie ce qu'il embrase, il anime ce qui l'approche; enfin, partout où il se glisse, — feu ou amour — il brûle et ravage, fait vivre et mourir.

Chaque pays a un mode différent de se chauffer: l'Angleterre préfère la houille: âtre noir où s'illuminent de gros morceaux de jais, feu satanique... mais commercial.

L'Allemagne adopte le poêle, feu de coke ou de bois enflammé. Beaucoup de chaleur sans flammes; une prison où végète ce qui brille, charme et réjouit; ce n'est plus du feu: c'est du chauffage.

La Russie a aussi des poêles, mais ils ont la forme poétique d'un orgue à tuyaux, et n'est ce pas une mélodie étrange en effet que ce feu qui roule et gronde de concert avec les tourbillons de vent et de neige?

La Suède, la Norvège et la Roumanie brûlent le bois de leurs forêts dévastées dans des âtres immenses.

L'Orient se sert de charbon de bois consumé qu'on met dans le mangal de cuivre, bassin ou vase guilloché posé sur un grand plateau, auprès duquel s'accroupissent les frileuses du harem. Elles y allument leur cigarette et y brûlent leur parfum: c'est tout à la fois un feu de rêveuse et une cassolette.

L'Espagne et l'Italie ont le brasero, grand vase à pied, frère du mangal et oriental comme lui. Seulement on y brûle des noyaux d'olives, combustible économique, qui ne réchauffe qu'au pays du soleil.

La France a le privilège des cheminées où s'illumine le joyeux feu de bois: bûches rugueuses et mousues, flambant avec bruit dans l'âtre et jetant des bouquets d'étincelles comme un feu d'artifice... ou bien racines rougies, aux contours capricieux, elles éveillent mille souvenirs et prennent mille formes...

Notre Principauté, ne connaissant point ou très peu l'hiver, ne fait que très rarement usage du feu. Les cheminées des habitations n'y sont guère construites que pour la forme, et la plupart des anciennes demeures en sont privées. Chez la population ouvrière groupée sur la frontière, la cuisine se fait à l'air libre, dans les cours ou les jardins, d'une façon tout à fait primitive: Deux grosses pierres adossées contre un mur forment le foyer; sous la marmite suspendue au dessus de cet âtre improvisé brûle un feu entretenu à bon marché par les branches d'un olivier ou d'un caroubier voisin.

Ici, le soleil, qui ne perd que rarement ses droits, même en hiver, nous tient lieu de tous les combustibles.

Convenons pourtant que le feu est ami de la famille, témoin de nos joies et de nos douleurs, il illumine les unes et cicatrise les autres. Il est le compagnon de tous les âges et de toutes les saisons, soit qu'il brille par la froidure dans nos cheminées, comme un hôte bienfaisant sous la forme de bûches incandescentes, soit qu'il rayonne au printemps dans le lustresplendide qui éclaire et réchauffe le monde.

Depuis environ quinze ans, la consommation des escargots a pris à Paris une extension continue, qui a fini par donner une certaine importance à l'élevage et à l'engraissement de ces mollusques; et comme Paris donne toujours le ton en matière de nouveautés, on commence à rechercher les escargots comme comestible dans les restaurants et les hôtels des autres villes.

L'extension des débouchés stimule naturellement la production, et celle-ci mérite d'être encouragée pour deux raisons également pratiques: 1° les revenus qu'en tirent les ménages ruraux; 2° le service qu'elle

rend au jardinage et à l'agriculture, en purgeant les jardins et les champs des millions d'escargots et en transformant ces mollusques ravageurs en une matière comestible.

A Paris, on vend les escargots, sous le nom d'escargots de Bourgogne, d'après cette vieille habitude parisienne d'accoler un nom de localité à tout produit apporté à la halle. La vérité est que la Bourgogne fournit une partie des escargots vendus sous son nom, mais, que c'est le département de l'Aude qui pratique cet élevage sur la plus large échelle, et qui fournit la majeure partie des escargots vendus.

Dans l'Aude, en recherche les escargots dans les jardins et dans les vignes vers la fin de l'été, on les réunit dans de petits parcs qu'on établit au coin d'un jardin ou d'un pré, dans un endroit frais, humide, voisin d'un réservoir et bien ombragé. On clôt le parc par une bordure de sciure de bois et d'épines sèches; on y cultive du thym, du persil, sarriette, laitue, menthe, cerfeuil, etc. On visite souvent le parc, surtout en temps de pluie, pour ramener les fuyards. On enlève les cadavres des escargots morts. A la fin de l'automne, on place dans le parc des petits tas de mousse, de feuilles et d'herbes sèches, où les escargots vont se cacher après avoir bouché leurs coquilles pour s'y renfermer. Lorsque la fermeture de la coquille est bien maçonnée, on les emporte dans leur cave, et c'est de là qu'on les emballe en paniers et en caisses pour les expédier à Paris et sur les autres marchés de consommation.

Un curé de campagne, M. Thivolet, curé de Chenôves, en Saône-et-Loire, vient de faire une découverte qui produira une véritable révolution dans la culture des fraises. Il vient d'obtenir par semis une fraise, gros fruit, qui fleurit et donne des fruits depuis le printemps jusqu'aux gelées, à l'air libre. En terre, elle fructifie même l'hiver, de sorte que maintenant on peut avoir de grosses fraises toute l'année. Le fruit de ce fraisier a, en moyenne, de 8 à 10 centimètres de tour. Sa couleur est d'un rouge vif, sa chair blanche et son parfum exquis. Les pieds portent souvent, à la fois, fruits, fleurs et boutons. Les coulants de l'année même donnent des fleurs au bout de deux mois.

M. le docteur Velasco, dans une note adressée au *Journal de Nice*, indique un remède qu'il dit réussir toujours contre les brûlures. Il suffit d'appliquer de l'alcool, un certain nombre d'heures, jusqu'à la cessation de la douleur, selon l'intensité de la lésion, sur la partie brûlée. Le succès plus ou moins complet est en rapport avec la promptitude du secours.

On peut, dit M. le docteur Velasco, employer, en attendant qu'on se procure de l'alcool ordinaire à 90° centésimaux (alcool à 96°), tout liquide fortement alcoolique qu'on aura sous la main, tel que rhum, cognac, kirsch, absinthe, alcool de menthe, eau de Cologne, de Botot, de Lubin, etc. L'essentiel est d'employer ce procédé dans le plus bref délai en attendant l'alcool dont, avec de la ouate bien imbibée, on couvrira la partie brûlée.

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique vient d'informer le gouvernement français qu'il serait utile de convoquer toutes les nations à une conférence en vue

de l'adoption d'un méridien initial commun et d'une heure universelle. La circulaire expose en outre:

1° Que le manque d'uniformité dans ces matières est pour le commerce une source d'embarras, qui ont été particulièrement accrus par l'extension des chemins de fer et des lignes télégraphiques;

2° Que cette question a été discutée pendant plusieurs années, en Europe et en Amérique, par des corps savants et commerciaux, qui ont reconnu la nécessité d'une entente générale;

3° Que l'initiative des mesures à prendre pour préparer cette entente a paru appartenir aux Etats-Unis, qui, de tous les pays intéressés, possèdent le territoire le plus étendu en longitude.

Le président des Etats-Unis, bien que convaincu des avantages qui découleraient de la réforme projetée, a décidé qu'il consulterait les principaux gouvernements pour s'assurer si la réunion d'une conférence internationale leur semble désirable.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 Février 1883

CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,	id.
NICE, yacht à vap. <i>Lancer</i> , angl., c. Hayes,	passagers.
ID. chaloupe à vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Ricci,	id.
MARSEILLE, b. <i>Marie-Louise</i> , fr., c. Ansaldy,	briques.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	sable.
ID. b. <i>Divine-Providence</i> , fr., c. Etienne,	id.
ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
VILLEFRANCHE, yacht à voiles <i>Dauntless</i> , américain. c. Colt,	passagers.
CANNES, yacht à vap. <i>Boadicea</i> , angl., c. Caws,	id.
MENTON, yacht à vap. <i>Titania</i> , angl., c. Richard,	id.
CANNES, b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Missude,	id.
MENTON, cutter de plais. <i>Elisabeth</i> , américain, c. A. de Marks,	passagers.
MARSEILLE, goëlette <i>Léonie-Victorine</i> , fr., c. Bosano,	briques.
GÈNES, yacht à vap. <i>Re-del-Mare</i> , ital., c. Pisani,	passag.
CANNES b. <i>Jeune-Eloise</i> , fr., c. Roux,	sable.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.
MARSEILLE, b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Landas,	briques.
MENTON, brick-g. <i>Madona-delle-Grazie</i> , ital., c. Di Campo,	charbon.
NICE, chaloupe à vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Ricci,	passagers.
Départs du 19 au 25 Février 1883	
VILLEFRANCHE, yacht à voiles <i>Dauntless</i> , amér., c. Colt,	passagers.
SAN-REMO, brick-g. <i>Catterina</i> , it., c. Bregliano,	ûts vides.
MENTON, brick-g. <i>Eulalie</i> , fr., c. Rey,	vin.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	sur lest.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,	id.
NICE, yacht à vapeur <i>Lancer</i> , angl., c. Hayes,	passagers.
ID. chaloupe à vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Ricci,	id.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.
ID. b. <i>Divine-Providence</i> , fr., c. Etienne,	id.
VILLEFRANCHE, yacht à voiles <i>Dauntless</i> , amér., c. Colt,	passagers.
CANNES, yacht à voiles <i>Boadicea</i> , angl., c. Caws,	id.
NICE, yacht à vapeur <i>Titania</i> , angl., c. Richard,	id.
CANNES, b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	sur lest.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Missude,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
NICE, cutter de plaisance <i>Elisabeth</i> , amér., c. A. de Marks,	passagers.
ID. yacht à vapeur <i>Re-del-Mare</i> , it., c. Pisani,	id.
CANNES, b. <i>Jeune-Eloise</i> , fr., c. Roux,	sur lest.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE Moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	19	764.3	764.4	764.4	765. »	765.5	9.1	9. »	8.5	8.5				8.4	77
20	68. »	68.4	68.4	69.5	70.4	9.2	10.1	10.6	8.9	6.3	74	S O	pl., beau, nuag. ép.		
21	73.5	73.7	73.2	74. »	74.6	9.5	12.5	11. »	9. »	7.2	64	id.	très beau		
22	74.5	74.5	73.7	73.8	73.9	10.4	13.7	13.5	10.3	9.1	70	id.	id.		
23	74.1	73.2	71.8	72.5	72.7	10.6	13.7	14.3	10.9	12.1	71	O	beau		
24	71.9	71.1	70.2	70.4	70. »	12.3	16. »	14.5	12.6	11.7	63	S O	très beau		
25	71.9	72. »	71.1	71.1	71.2	13.2	14.5	14. »	11.1	10.3	79	id.	beau, un peu voilé		
DATES															
Températures extrêmes					Maxima	9.3	11. »	12.9	14. »	14.8	16.3	14.9			
					Minima	7.5	5.5	4.6	6.2	7.4	9.3	8.3	Pluie tombée: 26 ^{mm} 1		

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, Notaire et Défenseur
sise à Monaco, rue du Tribunal, n° 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux,

Monsieur François-Edmond Blanc, propriétaire, demeurant à Paris, et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince Radziwill, duc d'Olika, Niewiez, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie Blanc, princesse Radziwill son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble aussi à Paris,

Ayant tous élu domicile en l'étude de M^e Valentini, notaire susnommé,

Ont vendu à la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, ayant son siège à Monte Carlo,

Un immeuble appelé *les Caves*, situé à Monaco, avenue de Monte Carlo, tenant de l'est et du nord à la Société des Bains; du midi, à l'avenue de Monte Carlo, et de l'ouest à une propriété appartenant à madame la princesse Radziwill.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de cinq cent mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé: L. VALENTIN.

Etude de M^e HENRI LEYDET, Notaire et Avocat à Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le seize février mil huit cent quatre-vingt-trois, madame Marie-Eugénie Griffon, veuve de monsieur Alphonse-Charles Lebas de Courmont, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue Vézelay, n° 10, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Leydet, notaire, a vendu à monsieur Paul Verhoeven, propriétaire, demeurant et domicilié à Paris, rue François 1^{er}, n° 35, ayant élu domicile à Monaco, en la même étude:

Une propriété dite *Villa Carlotta*, située à Monaco, quartier de la Rousse, sur la route de Monaco à Menton, et composée:

1° D'une grande maison d'habitation ornée d'un campanile et de deux terrasses et comprenant: un étage en soubassement, un rez-de-chaussée élevé, un premier étage et un grenier au dessus;

2° D'un bâtiment consistant en logement de jardinier, chambres de domestiques, remises et celliers;

3° Et d'un grand jardin planté de caroubiers, oliviers, figuiers, citronniers et autres arbres fruitiers.

Ladite propriété, mesurant une superficie de sept mille huit cent cinquante mètres carrés environ, est inscrite à la section E du plan cadastral, sous les n°s 231, 232, 233 et 234, et confronte: au nord, aux héritiers Biovès et à Louis Barral; à l'ouest, à Otto David et à Joseph Aureglia; au midi, à la route de Monaco à Menton; et à l'est, aux héritiers Biovès.

Cette acquisition a été faite pour le prix principal de cent quatre-vingt-dix-huit mille francs.

Une expédition transcrite dudit contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-trois.

LEYDET.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, Notaire et Défenseur,
sise à Monaco, rue du Tribunal, n° 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-neuf février, présent mois,

Madame Anne-Marie-Julie Bon, veuve de monsieur Charles-Paul-Léopold Trivulzi, ladite dame rentière, demeurant à Paris et ayant élu domicile en l'étude de M^e Valentini, notaire susnommé,

A acquis de monsieur Roméo Accursi, chef d'orchestre au Casino de Monte Carlo, et madame Louise-Hélène Hurand, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

Une villa, dite *villa Luigi*, située à Monaco, dans la Condamine, rue des Moneghetti, confrontant de l'est à la villa Lodi; du midi, au chemin de fer de P.-L.-M.; de l'ouest, à la villa de M. Hurand, et du nord à la rue des Moneghetti; ainsi que les meubles se trouvant dans ladite villa.

Cette acquisition a été faite au prix de soixante mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé: L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite CIURLI sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, pour lui remettre leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal Supérieur.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-trois, à neuf heures du matin, au Palais de Justice.

Monaco, le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Texte du *Moniteur de la Mode* du samedi 25 février 1883:

Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Correspondance. — La Quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — Les appellations anglaises, par M. — *La Niania*, par Henri GRÉVILLE. — Richard Wagner, par Eusèbe LUCAS. — Théâtres, par J. DE B. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1975 E, dessin de Jules DAVID: toilettes de première communion.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un chapeau très élégant; des croquis à la plume représentant les gravures coloriées vues sous un autre aspect; des travaux de dames, tels que: corbeille à fleur, boîte à allumettes, sachet à mouchoir ou à dentelle, un panier de bureau, une couverture d'album, un panier chiffonnier et une portière d'antichambre; deux toilettes de ville, dessinées par E. PRÉVAL; quatre costumes de fillettes, dessinés par A. MOREL.

PRIX D'ABONNEMENT:

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Édition simple...	14 fr. >	7 fr. 50	4 fr. >
Édition l.....	26 >	15 >	8 >

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3 rue du Quatre-Septembre, Paris.

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^e édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

CHALET PARC AUX HUITRES
à louer non meublé

DANS LA PRINCIPAUTÉ

S'adresser à MM. TORELLI ET C^{ie}, rue Grimaldi
Monaco — Condamine

MAISON MODÈLE

F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

COLLÈGE ST-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M^{gr} l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement: Secondaire; Spécial; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.